



COMMUNIQUÉ



Maître d'Apprentissage

Des avancées !

Lors du dernier conseil des ministres qui s'est tenu le 24 novembre 2021, il a été fait un point sur l'apprentissage dans la fonction publique.



Une annonce a été faite du versement d'une allocation de 500 euros qui sera versée à chaque maître d'apprentissage à compter du 1er janvier 2022 afin de tenir compte de l'investissement des agents publics dans l'accueil et le suivi des apprentis.



Le SNPC-FO-Gendarmerie toujours à vos côtés !

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/